Organisez une Fête de la Nature en mai 2021

15e édition - 19 au 23 mai 2021

2
C'EST QUOI CETTE FÊTE ?

2
JE ME LANCE !

3
COMMUNIQUER SA MANIFESTATION

4
GUIDE DE L'INSCRIPTION

5
LA CHARTE

6
LES COUPS DE CŒUR

7
LA THEMATIQUE ANNUELLE

8
CAS PARTICULIERS

C'EST QUOI CETTE FÊTE ?

La Fête de la Nature est le rendez-vous annuel de référence en France qui mobilise depuis 14 ans tous les acteurs engagés pour la nature. Elle a été créée en 2007 pour donner à tous la possibilité de découvrir ou redécouvrir les richesses naturelles sur tout le territoire français et favoriser une expérience au contact direct de la nature. Durant 5 jours, au plus proche du 22 mai, journée internationale de la biodiversité, des milliers d'animations gratuites sont organisées par des associations, des collectivités, des entreprises, des particuliers qui souhaitent partager leurs savoirs et leur engagement dans une ambiance conviviale et festive. Balades, visites guidées, ateliers, festivals, conférences en plein air... tout type d'animation peut être imaginé avec comme seul mot d'ordre : renouer des liens forts avec la nature !

Renouer des liens forts avec la nature

Reconnecter tous les citoyens à la nature

Partager les savoirs naturalistes

Sensibiliser au respect et à la préservation du vivant

JE ME LANCE !

Ce document a été conçu pour vous accompagner dans les étapes de votre inscription, de la conception de votre manifestation à sa communication. C'est votre guide de l'organisateur.

Le site internet de la Fête de la Nature met à la disposition de tous les archives des précédentes éditions ainsi qu'un annuaire des organisateurs ayant déjà organisé une manifestation. N'hésitez pas à les consulter pour préparer au mieux votre participation, trouver l'inspiration et créer des partenariats ponctuels avec les acteurs de votre territoire !

Parcourir la programmation des précédentes éditions

Consulter l'annuaire des organisateurs

Les grandes étapes de l'édition 2021

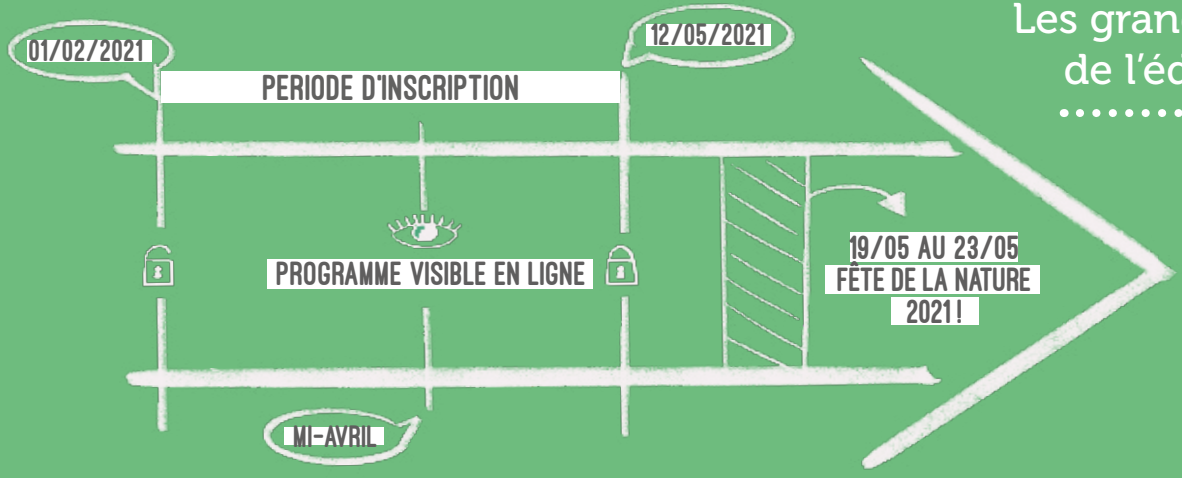

COMMUNIQUER SA MANIFESTATION

Dès lors que votre manifestation est validée, vous avez accès depuis votre compte personnel aux supports de communication de l'édition. La communication de votre manifestation ne doit pas être négligée si vous souhaitez faire de ce rendez-vous un succès !

De quoi se charge l'association Fête de la Nature ?

- Mise à disposition des supports de communication dont vous avez besoin pour faire connaitre votre rendez-vous localement.
- Une communication nationale de l'événement à travers les divers partenariats, les médias nationaux et les réseaux sociaux.
- L'animation et la maintenance du site internet qui référence vos manifestations.

Ce qu'il vous reste à faire

- Partager la page de votre manifestation sur vos réseaux sociaux et votre site internet.
- Mettre les éléments du kit de communication à disposition des relais locaux (offices de tourisme, mairies, collectivités, commerçants, etc.).
- Si vous êtes une structure, communiquer votre événement aux médias locaux (presse, radios, TV).

De quoi sera composé mon kit de communication ?

L'affiche générique de l'édition et des **versions personnalisables**

Un macaron « manifestation officielle » ou « manifestation associée »

Un kit graphique avec sa charte

Des bannières web et mail

Un pack réseaux sociaux

Des outils à destination de la presse locale (communiqué de presse, éléments de langage, etc.)

Le titre de « manifestation associée » ne donne pas accès à l'intégralité du kit mais vous permet néanmoins de signifier votre association à l'événement.

Pourquoi référencer sa manifestation sur fetedelanature.com ?

Pour être mieux identifié par le public

Le site internet de la Fête de la Nature enregistre un grand nombre de visites à l'approche de l'événement : beaucoup de personnes curieuses mais non accoutumées aux sorties naturalistes le reste de l'année passent par cette interface pour faire leur choix. Ainsi, référencer votre manifestation sur fetedelanature.com vous permettra de **vous ouvrir à de nouveaux publics** (habitants des communes environnantes, touristes, jeunes adultes, etc.) au delà du cercle des habitués.

Pour bénéficier de la visibilité de l'événement national

L'association Fête de la Nature met à disposition des organisateurs de manifestations labellisées un **kit de communication** complet qui leur offre un réel avantage pour faire connaître leurs animations. En utilisant ces outils, vous vous affichez clairement comme un acteur impliqué dans l'événement national. Votre inscription **facilitera également votre identification par les journalistes locaux et nationaux** qui effectuent leurs recherches sur le site internet ou s'en remettent aux suggestions de l'association Fête de la Nature.

Pour permettre de futures collaborations

Tous les organisateurs qui se voient valider leur proposition de manifestation sur le site internet sont automatiquement référencés dans l'**annuaire des organisateurs**. Cet outil permet aux structures ou acteurs qui le souhaitent de rentrer en contact pour imaginer ou proposer des projets en partenariat dans le cadre de la Fête de la Nature ou en dehors. Votre inscription vous donnera également **accès au groupe Facebook des organisateurs** de la Fête de la Nature pour partager vos besoins, demander des conseils, organiser un rassemblement, etc.

GUIDE DE L'INSCRIPTION

J'ai mon idée de manifestation, je souhaite la proposer :

Besoin d'aide ? Accèdez aux tutoriels vidéo pour un accompagnement étape par étape

ETAPE 1
Je crée mon compte sur fetedelanature.com

Vous possèdez déjà un compte ? Connectez-vous avec vos identifiants. Si vous ne vous souvenez pas de votre mot de passe, demandez un renouvellement.

Pour vous inscrire, renseignez les informations vous concernant et cliquez sur "s'inscrire". Un mail de validation vous est envoyé automatiquement pour valider l'inscription. Cliquez sur le lien de validation et terminez votre inscription en choisissant votre mot de passe.

ETAPE 2
Je remplis ma page de présentation (organisateur)

Vous travaillez pour une organisation qui a déjà une page de présentation sur fetedelanature.com ? Une fois que vous avez créé votre compte, envoyez un mail à info@fetedelanature.com pour demander à ce que votre compte soit relié au compte existant de la structure. Ainsi, vous n'aurez pas à remplir le formulaire de présentation.

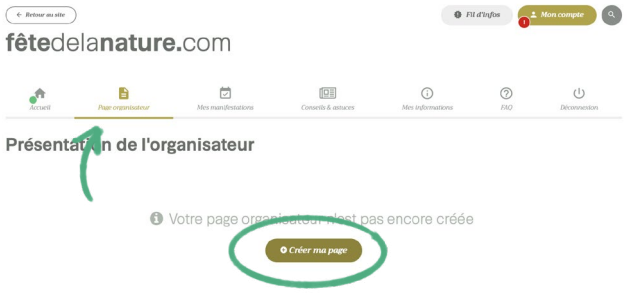

Une fois connecté à votre compte, cliquez sur "page organisateur" puis sur "Créer ma page". Vous accèdez alors au formulaire qui vous permettra de vous présenter ou de décrire les activités de votre structure.

ETAPE 3
J'enregistre ma première manifestation

Vous souhaitez dupliquer une manifestation déjà organisée lors d'une précédente édition par votre structure ? Sélectionnez l'édition concernée et cliquez sur le signe "dupliquer" de la manifestation. Pensez à actualiser les informations dans le formulaire.

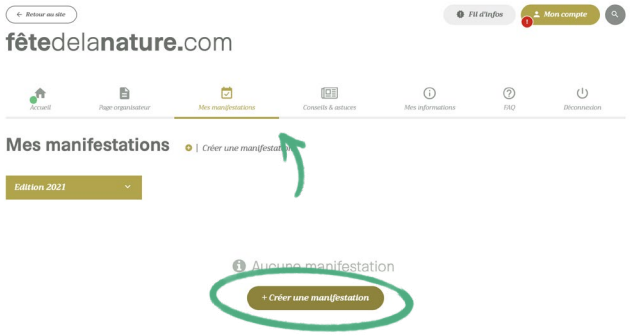

Cliquez sur "Mes manifestations" puis sur "Créer une manifestation. Vous accèdez alors au formulaire qui vous permettra de décrire votre proposition.

LA CHARTE

Les valeurs de la Fête de la Nature ont été traduites dans une charte* qui garantit leur respect.

**Charte de la Fête de la Nature, signée au Ministère de l'Ecologie et du Développement durable, le lundi 26 mars 2007 en présence de la Ministre, Nelly Olin.*

Pour recevoir le label « Manifestation Fête de la Nature » et être intégrée au programme officiel de la Fête de la Nature, une manifestation doit* :

1. se dérouler aux même dates que la Fête de la Nature
2. faire progresser la connaissance des participants sur la nature et la biodiversité
3. se dérouler au contact direct de la nature
4. promouvoir la protection de la biodiversité
5. favoriser une évolution des comportements en faveur de la biodiversité
6. être gratuite et ouverte à tous
7. prendre l'aspect le plus convivial possible, pour être ressentie comme un élément d'une fête.

**Des cas particuliers peuvent être étudiés lorque la manifestation déroge à certains critères (voir p.8)*

Une manifestation organisée dans le cadre de la Fête de la Nature ne peut en aucun cas :

- porter un préjudice, direct ou indirect, au milieu naturel (le site doit être laissé dans l'état initial)
- être utilisée par les organisateurs comme un prétexte à justifier leurs activités non directement liées à la connaissance et à la conservation de la nature.

LES COUPS DE CŒUR

Tous les ans, la Fête de la Nature fait naître son lot de belles initiatives pour faire découvrir la nature de manière ludique et festive. Certains organisateurs font preuve d'une réelle créativité quand il s'agit de partager leur amour de la nature et leurs convictions pour encourager à la protéger. Afin de faire connaître ces démarches mais aussi d'en inspirer de nouvelles, l'équipe de la Fête de la Nature attribue des coups de cœur tout au long de la phase de labellisation et ce jusqu'au lancement de la fête.

Découvrir la sélection 2020

Misez sur l'originalité, laissez parler votre créativité, osez l'inédit !

Recevoir un coup de cœur, ça change quoi ?

Tout d'abord, l'organisateur d'une manifestation qui se voit attribuer un coup de cœur est informé par mail et reçoit un **macaron "coup de cœur"**. Cette distinction peut être utilisée sur les supports de communication, affichée dans le programme, partagée sur les réseaux sociaux… ou imprimée le jour J.

En plus de ce signe distinctif, la Fête de la Nature **s'engage à mettre en lumière** les manifestations coups de cœur de manière aléatoire à travers la page d'accueil de fetedelanature.com, sa **communication sur les réseaux sociaux** ainsi que la **valorisation des manifestations auprès des médias.** L'association peut aussi, lorsque les conditions le permettent, proposer **une couverture photo** réalisée par des photographes professionnels le jour de l'animation. Autant de raisons de chercher à créer la surprise !

Quelles conditions préalables ?

- Inscrire sa manifestation sur fetedelanature.com
- Respecter l'intégralité des critères inscrits dans la charte

LA THEMATIQUE ANNUELLE

Chaque année l'organisation nationale de la Fête de la Nature propose aux organisateurs une thématique. Son respect ne conditionne en aucun cas l'attribution du label officiel, **elle n'est pas obligatoire.** La Fête de la Nature célèbre la nature dans toutes ses composantes. Le thème annuel permet de donner une tonalité particulière chaque année, de mettre en lumière un sujet ou des acteurs, de donner envie à d'autres de développer de nouvelles thématiques d'animations, de renouveler les propositions faites au public.

Thématique 2021
" A travers mille et un regards "

Tantôt sauvage ou domestique, extraordinaire ou ordinaire, menacée ou protégée, boudée à certaines époques puis magnifiée, façonnée sous l'action de la main de l'être humain ou laissée à elle-même... la vision de la nature est plurielle et sa conception propre à chacun. Le cours de l'Histoire, les cultures, les croyances, les sociétés et l'amélioration des savoirs n'ont eu de cesse de multiplier les interprétations et les regards que nous portons sur un monde dit naturel.

Réciproquement, ces diverses représentations de la nature continuent de traverser les sociétés elles-mêmes en inspirant les arts, la culture, les activités humaines, l'architecture, le cadre de vie.

Pour sa 15e édition, la Fête de la Nature invite chacun à présenter son approche de la nature qu'il chérit et préserve. Espaces naturels gérés ou en libre évolution ? Nature sauvage ou cultivée ? Espèces alliées ou tenues à distance ? Paysages figés ou en mouvement ? Biodiversité sacralisée ou utilisée ? Selon que l'on soit de la ville ou de la campagne, biologiste ou agriculteur, artiste ou garde nature... la place accordée à la nature dans son quotidien et le rapport que l'on entretient avec différent considérablement. Alors pourquoi ne pas partager ces divers points de vue, les expliquer, les questionner ? Il n'y a pas une nature mais des natures, à vous de montrer la vôtre !

CAS PARTICULIERS

Manifestation associée

Des manifestations conformes aux objectifs et aux ambitions de la Fête de la Nature, mais qui ne respectent pas la totalité des critères définis dans la charte, peuvent recevoir le statut de « manifestation associée à la Fête de la Nature », et figurer à ce titre dans le programme officiel. Il est à préciser que le titre de manifestation associée ne donne pas le même accès au kit de communication que l'obtention du label officiel.

Concrètement, dans quels cas ma manifestation peut recevoir le titre de manifestation associée ?

- **Ma manifestation a lieu en dehors des 5 jours officiels de l'édition.** Le titre pourra être remis si et seulement si la manifestation respecte tous les autres critères et a lieu une semaine maximum avant ou après les dates officielles (*pour la 15e édition la période concernée est du 12 au 30 mai 2021*).
- **Ma manifestation déroge à maximum 2 critères.** Le titre pourra être remis à condition que le critère 6 de la gratuité et de l'ouverture à tous soit respecté.
- **Ma manifestation exige une contribution financière de la part des participants.** Le titre pourra être remis uniquement si les moyens mobilisés engendrent des dépenses particulièrement élevées dues à la conduite d'une activité exceptionnelle pour la structure (ex : location d'un voilier et du matériel de plongée pour observer la biodiversité marine). Les programmes multi-activités ne peuvent justifier la participation financière du public.

Quels types d'activités éviter ?

Les événements axés sur la thématique du développement durable

La Fête de la Nature doit reposer avant tout sur la découverte de la biodiversité.

Solution : *Il n'est pas exclu de présenter le développement durable comme une démarche contribuant au maintien de la biodiversité, mais la manifestation doit avoir pour objet la découverte de la nature.*

La promotion d'une activité économique

Le propos d'une manifestation doit obligatoirement sensibiliser à la préservation de la nature. Une activité portant uniquement sur la production de miel ou d'huiles essentielles par exemple ne peut recevoir le label.

Solution : *montrer comment l'activité prend en compte les problématiques liées à la biodiversité et les solutions mises en place pour contribuer à sa protection*
OU *faire appel à une personne experte pour faire découvrir la nature sur place.*

Les opérations de nettoyage

Les actions de gestion à elles-seules n'invitent pas à observer et découvrir la nature sur place.

Solution : *si vous tenez à inviter le public à prendre part à une opération de nettoyage, il est impératif de proposer a minima un temps d'observation et de découverte de la nature sur place de sorte que les participants repartent en ayant acquis des connaissances sur la biodiversité.*

Les demandes de contribution financières auprès des participants

La gratuité d'une manifestation est indispensable. Seule une exception peut être faite pour les manifestations nécessitant des moyens importants et exceptionnels qui justifient la demande d'une contribution financière.

Solution : *Pour l'ouverture de sites habituellement payants, les organisateurs peuvent, dans l'idéal, rendre l'entrée gratuite*
OU *prévoir un pass gratuit réservé aux visiteurs qui souhaitent participer à la Fête de la Nature.*

fête de la nature

fetedelanature.com

© Photos :
Guillaume Dambreville
Louis-Marie Préau
Nicolas Van Ingen